Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 4 (1868)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er MAI 1868

4e année. N° 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 30 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace

Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. *Estoppey, gérant de l'*EDUCATEUR, à *Lausanne*, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. *le professeur Daguet*, à *Neuchâtel*.

SOMMAIRE. — Méthodes d'enseignement (à propos de l'ouvrage de M. Wacquez-Lalo). — De la discipline dans l'école (rapport lu à la conférence des Ormonts). — Correspondances (la plus haute habitation de l'homme; critique de la variété sur l'Imparfait du Subjonctif). — Intérêts de la Société (appel aux correspondants des conférences; lettre sympatique de la Belgique, etc.). — Le théâtre dans les écoles. — Nécrologie (Rytz, à Brugg; Frasca, à Breganzona). — Chronique scolaire.

Méthodes d'enseignement (analyse et synthèse, — intuition et définitions, — invention et imitation).

A PROPOS DES OUVRAGES DE M. WACQUEZ-LALO, PROFESSEUR A LILLE, EN FLANDRE

II

L'ouvrage de M. Wacquez-Lalo est intitulé, comme nous l'avons dit : *M. Curieux, dit Pourquoi, ou Entretiens d'un jeune homme avec ses élèves sur la maison que Pierre a bâtie.* Mais ce titre est précédé de cet autre plus général : ENSEIGNEMENT BASÉ SUR L'ANALYSE, et s'appliquant à une série d'ouvrages dont deux sont annoncés sur la

couverture du volume comme étant en préparation. Ce sont d'abord des *livres de lecture* du premier degré et du deuxième, pour des enfants au-dessous de 7 ans et pour des enfants de 7 à 8 ans. Viennent ensuite des livres complémentaires, comprenant les premiers éléments de grammaire, de géométrie, d'arpentage, d'arithmétique, de comptabilité, des arts et métiers, de géographie.

De tous ces livres, un seul a paru, ce sont les *Eléments de géographie*, dont nous rendrons compte en même temps que de *M. Curieux, dit Pourquoi.*

Mais au moment d'aborder l'étude de cet ouvrage et du système de M. Wacquez, il se présente une question incidente et préliminaire dont la solution, sans être liée à l'appréciation de l'œuvre et sans influer le moins du monde sur sa portée et sa valeur intrinsèque, a cependant besoin d'être élucidée, d'autant plus qu'elle se rencontre assez souvent dans le domaine de la pédagogie. Cette question, la voici : M. Wacquez-Lalo donne son enseignement comme *étant basé sur l'analyse*. Nous, au rebours, nous eussions dit, fondé sur la *Méthode synthétique*. Cette divergence, cette contradiction entre pédagogues, en ce qui concerne l'emploi des termes de synthèse et d'analyse, n'est pas nouvelle; elle s'est déjà mainte fois rencontrée dans les livres et les discussions orales.

A première vue cependant, rien de plus facile, semble-t-il, que de distinguer ces deux méthodes. « Ouvrons le dictionnaire de l'Académie, nous écrivait dernièrement à ce sujet un professeur distingué de pédagogie, M. le pasteur Dubois (qui a bien voulu nous permettre de le nommer dans ces pages), j'y trouve au mot *analyse*, qu'il écrit aussi *analise*, en faisant fi de l'étymologie: « En logique, on appelle » analyse la méthode de résolution qui remonte des conséquences » aux principes, des effets aux causes » et au mot *synthèse* : « On » appelle ainsi en logique la méthode de composition qui descend » des principes aux conséquences, des causes aux effets. » — « Ce sont, dit M. Dubois, les définitions que j'ai adoptées et développées dans mon cours. Je ne me suis pas cru libre de donner à ces mots une autre acception que celle qui a été consacrée par le corps officiel, gardien de la langue française. Il me semble d'ailleurs qu'il a raison; étudier les objets un à un, dans le détail, les comparer pour

arriver à les classer, à trouver les lois qui les régissent, les principes auxquels il faut les rapporter, n'est-ce pas essentiellement et avant tout, faire un travail de décomposition ? arriver avec un système tout fait, n'est ce pas procéder par voie de synthèse ? Je reconnais que la question peut être comprise différemment, mais encore une fois, j'ai cru devoir m'en tenir à l'acception reçue en France. »

On pourrait d'emblée écarter du débat qui nous occupe l'autorité de ce corps officiel qu'on nomme l'Académie. Car le dictionnaire dit de l'Académie, dont se moquait tant Voltaire, qui en a fait la lettre A, a beaucoup perdu de son prestige, et son crédit en fait de définition est à peu près à la hauteur de celui dont il jouit auprès des philologues, en fait d'étymologie. Mais un dictionnaire plus sérieux que celui de l'Académie, le dictionnaire de la langue française par Littré, semble donner la même définition de l'analyse et de la synthèse que le dictionnaire de l'Académie, quand il dit: « En logique, l'analyse est la méthode par laquelle on remonte des effets aux causes, des conséquences aux principes, du particulier au général, du composé au simple. »

Et cependant lisez, non pas un, deux, mais presque tous les auteurs qui se sont occupés d'éducation : analyser *c'est décomposer une chose pour en étudier toutes les parties*, pendant que la synthèse consiste à *réunir les parties divisées pour en faire un tout*[1]. Quand donc (si ces dernières définitions sont fondées, comme nous le croyons) on prend, comme fait le P. Girard dans son cours de langue, une première partie de la proposition, puis une seconde, qu'on en ajoute une troisième, ou comme M. Wacquez-Lalo, les noms de *métiers d'hommes* et les *noms communs selon les métiers* (charpentier, menuisier), puis les *noms particuliers* (Pierre, Paul, Philippe), puis les autres *noms particuliers* selon les familles, cette gradation, cette progression, cette recomposition des parties en un tout n'est-elle pas de la synthèse ?

« Le mot analyse, dit le DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION DE MUNCH, veut dire qu'on résout ou dissout un juge-

1 Un de nos collaborateurs, M. Biolley, nous communique les lignes suivantes qu'il a lues dans la *Grammaire normale des examens* par MM, Lévi Alvarèz et Rivail, pag. 301, 5e édition : « Analyser, dans le sens le plus général, veut dire décomposer une chose pour en étudier toutes les parties. L'analyse est opposée à la synthèse qui consiste à réunir les parties divisées pour en refaire un tout. »

ment, une proposition ou une phrase, en ses parties principales, puis qu'on pose des questions de manière à faire indiquer par l'élève les diverses parties intégrantes de cette phrase ou proposition, jusqu'à ce qu'il soit en état de les embrasser toutes d'un même coup d'œil. Le but de cette décomposition est de fixer l'attention des enfants sur les choses présentes, en lui ménageant la perspective d'un examen ultérieur. L'analyse doit être conduite de manière à rendre les enfants attentifs aux plus petites parties du tout, en les divisant pour le moment dans le dessein de les réunir de nouveau pour en donner une notion d'autant plus claire et plus juste aux jeunes intelligences. Plus la conception des enfants est faible, plus l'analyse est nécessaire. Dans l'analyse appliquée à l'interrogation (l'analyse catéchétique chez les Allemands), ON DESCEND DU GÉNÉRAL AU PARTICULIER; la pensée est exprimée en termes clairs, ou rendue sensible au moyen d'un récit ou EN DIVISANT LE TOUT EN SES PARTIES pour familiariser l'esprit de l'enfant avec elles. Cette méthode est particulièrement appropriée au catéchisme, à l'explication d'un livre de lecture ou d'un manuel d'histoire. La méthode d'interrogation ou *catéchétique*, basée sur la synthèse, part au contraire du simple, du connu, et s'élève progressivement, graduellement, jusqu'à la pensée, à la vérité qu'il s'agit de rendre claire aux enfants. LA SYNTHÈSE EST LE MODE D'ENSEIGNEMENT LE PLUS APPROPRIÉ AUX ENFANTS, PARCE QUE, DANS CETTE MÉTHODE, TOUTES LES NOTIONS SONT RENDUES PALPABLES PAR LES *choses vues, touchées*, etc.

» Le maître qui se sert de la synthèse dans ses interrogations doit avoir soin de distinguer dans les parties et les caractères essentiels d'un tout, celles et ceux qu'il juge les plus convenables au but qu'il se propose, qui est d'arriver à donner à l'enfant la connaissance adéquate de la chose. Le mode synthétique est le plus propre à l'enseignement élémentaire en raison de sa conformité avec la marche de la nature, qui est aussi graduée et successive. La synthèse est applicable surtout à l'enseignement des branches d'études qui développent l'intelligence, comme la langue, le calcul. Il y a un danger pour le maître dans l'emploi de la synthèse; il peut plus aisément s'égarer que dans l'analyse. En disant que le mode synthétique ou progressif convient mieux aux enfants et à l'instruction élémentaire,

nous n'entendons pas nous priver du secours de l'analyse. Car c'est justement le propre d'un maître habile de savoir allier par une combinaison ingénieuse ces deux méthodes, l'analyse et la synthèse. »

M. Wacquez dont, d'après ce qu'on vient de lire, nous serions tenté de dire que le système est basé sur la *synthèse* plutôt que sur l'*analyse*, n'a pas pris pour moyen d'action sur les enfants l'*enseignement des yeux* ou l'*intuition*, comme on le fait autant que possible dans la méthode appelée ici synthèse. Son grand levier, son cheval de bataille, c'est, au contraire, le principe socratique ou *pestalozzien* de l'invention. L'épigraphe même obligée de tous les livres de M. Wacquez est cette pensée de Platon, le disciple de Socrate, dans le Phédon : « L'HOMME BIEN INTERROGÉ TROUVE TOUT DE LUI-MÊME. »

Certainement que l'homme, c'est-à-dire l'enfant, bien interrogé trouve BEAUCOUP de *lui-même*. Mais le mot *tout* est évidemment une exagération et frise le paradoxe. Il y a une foule de choses que l'enfant le mieux interrogé ne peut trouver de lui-même. Dans l'enseignement de l'histoire, par exemple, c'est en vain qu'on chercherait à faire découvrir aux élèves la série des événements. Autant le raisonnement est utile pour faire apprécier les événements et leurs acteurs, autant il est impuissant dans la révélation des faits qui servent de base et comme de matériaux à cette appréciation. Cela nous rappelle ce que dit le Père Girard dans l'introduction à son cours de l'enseignement régulier de la langue maternelle, où cet éducateur de premier ordre se montre cependant grand partisan du POURQUOI ou de l'INVENTION appliquée à la langue et à tous les objets d'enseignement auxquels peut être adoptée cette méthode. Voici comment il s'exprime :

« Il est des instituteurs qui n'ont aucune confiance dans la capacité » des enfants. Ils se croient dans la nécessité de leur apprendre tout » mot par mot et les réduisent au triste rôle d'écouter, de lire, d'ap- » prendre de mémoire. Les jeunes têtes ne sont donc à leurs yeux » que des vases où l'on peut mettre tout ce que l'on veut. Par ce dé- » plorable mécanisme, l'esprit reste sans culture.

» Le système opposé refuse toute instruction directe aux enfants. » Il veut qu'on s'en tienne à exciter leurs facultés intellectuelles » POUR QU'ILS TROUVENT D'EUX-MÊMES TOUT CE QU'ON DÉSIRE LEUR » APPRENDRE. La maxime est que l'homme ne sait bien que ce qu'il

» sait par lui-même. Les instituteurs qui en ont fait leur règle, don-
» nent à leur procédé le nom de méthode socratique, tout enchantés
» qu'ils sont de n'être, comme le sage d'Athènes, que des accoucheurs
» de l'esprit. Mais ne se trompent-ils pas? Socrate n'avait pas des
» enfants devant lui, dans ses conversations; il avait des hommes
» d'âge mur, qui avaient fait des études et qui étaient dans les af-
» faires. »

« Si nous ne pouvons pas accepter, dit-il ailleurs, ce système
» exclusif qui, dans l'éducation, veut tout remettre à l'invention
» de la jeunesse, nous reconnaîtrons le principe que, sans des exer-
» cices continuels d'invention, le développement intellectuel ne peut
» pas prospérer. « L'ESPRIT NE GAGNE EN FORCE QU'EN PROPORTION DE
» L'ACTIVITÉ QU'IL EXERCE. »

Le principe de l'invention rationnelle, c'est-à-dire limitée aux objets d'étude ou aux parties de l'enseignement susceptibles de recevoir la méthode inventive, a été proclamé également par l'illustre éducateur genevois François-Marie Naville, dans son traité de l'éducation publique. « On prendra pour principe général DE N'ENSEIGNER DIRECTEMENT A L'ÉLÈVE QUE CE QU'IL NE PEUT CONNAITRE PAR LUI-MÊME ET DE LUI FAIRE DÉCOUVRIR LE RESTE, en lui donnant néanmoins les directions nécessaires pour qu'il ne s'épuise pas lui-même. » Cette distinction entre *ce qu'il faut lui donner* et *ce qu'il faut lui demander* est très importante.

Girard et Naville sont d'accord pour reprocher à Pestalozzi et à l'auteur d'*Emile* d'avoir abusé de l'invention et d'avoir voulu faire tout inventer à l'enfant, jusqu'à sa religion.

Aucun excès de ce genre ne peut être reproché à M. Wacquez-Lalo, qui n'a appliqué la méthode inventive qu'à l'ordre des idées et des notions auquel elle convient naturellement, c'est-à-dire aux éléments de la langue, du calcul, de la géométrie, etc. L'exagération dont nous avons parlé et que nous combattons ici n'existe guère que dans l'épigraphe inscrite en tête de son livre; elle est heureusement étrangère à M. *Curieux*, dit *Pourquoi*. Mais il est temps d'aborder la partie pratique, c'est-à-dire le livre lui-même.

A. D.

De la discipline dans l'école: sa nature, son but et les meilleurs moyens de l'exercer [1].

La discipline est un auxiliaire puissant et indispensable de l'éducation dans l'école. Elle est un ensemble d'*instructions* et de *corrections* qui concourent à atteindre le développement intellectuel et moral des enfants. Par elle on obtient l'obéissance, la tranquillité et l'assiduité que nous devons exiger de la part de nos élèves.

La discipline consiste dans les moyens propres à réprimer les défauts des élèves et à leur faire prendre de bonnes habitudes. C'est dans ce but que nous sommes chargés de développer en même temps chez eux le sentiment de la dignité de l'homme et celui de leur dépendance à l'égard de Dieu et de leurs supérieurs.

La discipline, jointe à l'enseignement, forme l'éducation morale et intellectuelle. Par l'éducation, on élève l'enfant; on lui fait connaître et aimer ses devoirs; on lui montre le chemin du ciel; on le met en garde contre le mal; on le prépare à devenir utile à ses semblables.

La discipline, considérée isolément, a aussi pour but d'accoutumer l'enfant à l'ordre et au travail, sans lesquels il ne peut acquérir qu'une instruction insuffisante et défectueuse. Elle a encore pour but d'accoutumer l'enfant à obéir promptement et avec plaisir au maître qui le dirige. L'obéissance doit procéder du sentiment de l'amour et de la subordination; elle suppose des ordres donnés avec discernement et avec prudence. La *discipline* est d'*institution divine;* la Bible, et surtout le Nouveau-Testament, nous impose le devoir de l'exercer, et aux enfants, celui de l'accepter docilement et de bon cœur. Un principe religieux doit donc en être la base, afin qu'elle concoure à former le caractère des enfants en vue de leur perfectionnement et de leur bonheur.

Les moyens d'exercer la discipline sont nombreux. Nous devons mettre beaucoup de soin à ne nous servir que de ceux qui sont de nature à encourager nos élèves au bien.

L'exemple de l'ordre et de l'activité donné par le maître agit efficacement chez les élèves : soyons ce que nous voulons qu'ils deviennent, et que notre vie soit toujours en harmonie avec nos principes.

Mais le bon exemple ne suffit pas. Nous devons faire ensorte que l'ordre soit constamment observé dans l'école, et autant que possible aimé de

1 La dissertation qu'on va lire renferme plusieurs idées auxquelles la rédaction ne peut souscrire. L'*amour* de Dieu, comme principe dominant de la discipline, nous paraît préférable à la *crainte*. Mais l'*Educateur* est l'organe des instituteurs; il est bon que toutes les idées puissent se manifester.

chaque élève. Les tâches doivent être faites avec application, avec ensemble et dans le temps désigné pour cela. Chaque objet doit être à sa place; chaque enfant doit aussi avoir sa place et ne la quitter que quand cela lui est permis. La propreté fait partie de l'ordre. L'entrée et la sortie de l'école ne doivent pas être trop bruyantes.

L'instituteur doit avoir soin de faire connaître à ses élèves leurs devoirs, afin de prévenir les fautes commises par ignorance. Il ne cherche pas à les surprendre en faute, mais s'il voit chez eux l'intention de se livrer à quelque action mauvaise, il les prévient afin de leur épargner des regrets. Il donne ses ordres et ses directions d'une manière claire et précise; il parle et agit avec bienveillance, mais aussi avec fermeté, surtout s'il s'agit d'adresser une réprimande ou d'infliger une punition.

Un excellent moyen de prévenir le désordre dans l'école, c'est d'occuper constamment et simultanément les diverses classes d'élèves qui la composent. Il faut pour cela que les leçons soient coordonnées de manière à ce que l'une ne nuise pas à l'autre. Il est bon que les leçons soient préparées d'avance et connues des élèves, mais il est surtout important que nous nous appliquions à les donner de manière à exciter l'attention de nos jeunes auditeurs. Si nous savons leur être agréables et les intéresser, nous aurons certainement beaucoup moins de peine à exercer la discipline.

Nos élèves doivent être tranquilles à l'école; cependant, il ne serait pas raisonnable d'exiger une tranquillité absolue, et même cela serait impossible; mais une tranquillité relative est indispensable, celle qui est nécessaire pour l'attention et le travail. « Le mouvement, c'est la vie, » a dit Gauthey : l'enfant doit donc se mouvoir; mais il doit le faire poliment et sans bruit. Les mouvements bruyants, grossiers et maladroits nuisent seuls à l'école; nous devons les réprimer. Les enfants à l'école forment une société dans laquelle un silence absolu n'a pas sa raison d'être. Dans cette société, ils doivent apprendre à connaître leur langue, et l'on veut qu'ils la parlent bien. Il faut donc que l'enfant parle dans l'école; qu'il parle à son maître, mais honnêtement et sans l'interrompre; qu'il parle à ses condisciples, mais seulement de choses utiles, se rapportant à ses devoirs et de manière à n'être pas entendu de plusieurs élèves à la fois. Parler ne nuit pas à l'école; babiller est seul nuisible.

Lorsque les moyens pacifiques ne suffisent plus à obtenir une bonne discipline, nous devons recourir aux avertissements plus graves et enfin aux punitions. Les punitions sont nécessaires; mais il faut beaucoup de tact pour les infliger à propos, pour les proportionner au genre et à la

gravité des fautes commises; elles ne doivent pas irriter l'enfant, mais bien l'engager fortement à se corriger.

Les punitions corporelles, qui étaient autrefois en usage, ne le sont plus guère, et pour bonne raison, vu qu'elles ont trop souvent pour effet d'endurcir le caractère et d'obtenir une obéissance qui n'est due qu'à la crainte du châtiment.

Tâchons de faire voir à nos élèves que nous sommes leurs amis, même en les punissant; qu'ils comprennent que leur conduite nous force, malgré nous, à les châtier, et que notre but n'est pas de nous venger de leurs petites offenses, mais de les rendre plus heureux en les corrigeant. Ne punissons pas trop sévèrement pour une faute légère, ni trop légèrement pour une faute grave : ce serait nous exposer à manquer notre but et faire à l'école entière plus de mal que de bien. Gardons-nous de toute partialité envers nos élèves, si nous voulons acquérir leur estime et conserver leur confiance. Il est bon cependant de leur faire remarquer la différence qui existe entr'eux par rapport à leur conduite et à leur application. Il est juste de leur témoigner notre satisfaction en présence de leurs progrès et de leur désir de nous être agréables. Nous devons aussi faire sentir à ceux qui sont paresseux ou récalcitrants, combien leur conduite nous cause de peine ou d'indignation, quoique nous ne cessions pas de les aimer.

L'instituteur expérimenté exerce la discipline avec moins de peine en ajoutant aux moyens que nous avons indiqués la puissance du regard, celle de la parole, celle de la physionomie et celle des gestes. Ces différentes puissances, si elles sont bien dirigées, ont une influence considérable sur le caractère, sur la volonté et sur l'attention des enfants; elles mettent un frein à leur légèreté et donnent de l'activité à leur intelligence.

Tous ces moyens seraient insuffisants pour exercer la discipline, s'ils n'étaient accompagnés de ceux qu'il nous reste à indiquer.

Aimons nos élèves : l'affection que nous leur témoignons produit ordinairement chez eux un véritable attachement pour nous, et de cet attachement naît le désir constant de nous être agréables. Aimons-les comme des créatures immortelles que Dieu nous a confiées pour que nous semions dans leurs jeunes cœurs les premiers éléments de la doctrine chrétienne, qui est la seule doctrine de vie. Pensons à l'influence que nous pouvons avoir sur leur vie et à notre responsabilité à leur égard. Nous devons les aimer aussi parce que, comme nous-mêmes, ils doivent un jour faire partie de la société civile, qui réclamera le concours de leurs forces et de leurs connaissances.

Mais le mobile le plus élevé de la bonne conduite de nos élèves, la meilleure garantie de discipline, se trouve dans la *crainte* de Dieu, que nous devons nous efforcer de leur inspirer. Qu'ils soient élevés dans la piété; que leurs cœurs soient véritablement touchés de l'amour du Seigneur Jésus par la connaissance de l'Evangile, et nous pouvons être certains qu'ils se soumettront avec plaisir à la meilleure discipline.

Enfin, n'oublions pas que nous devons nous soumettre nous-mêmes de bon cœur à la discipline de l'Evangile pour que nos élèves s'y soumettent aussi. Notre mission est belle, sans doute, mais difficile; ayons donc sans cesse recours, par la prière, à Celui qui seul peut nous donner la sagesse, la prudence et la force qui nous sont nécessaires.

V. Durgniat, instituteur.

(Lu en conférence des régents du cercle des Ormonts, au Sépey.)

Correspondances.

Locle, 6 avril 1868.

A l'Educateur,

En vous remerciant des quelques mots très flatteurs dont vous avez accompagné mon nom, dans votre n° 6, je vous transmets la note suivante relative à la contrée où se trouve la plus haute habitation de l'homme.

L'article de l'*Educateur* indique « un couvent de moines dans le Thibet, » sur le Hanle, à une hauteur de 4565 mètres au-dessus du niveau de la » mer. »

Je trouve les lignes suivantes dans l'ouvrage de M. le docteur Lombard, « *Les climats de montagnes*, » etc., édition de 1858, page 100 : « ... dans » les Cordillières, où l'on rencontre des goîtreux et des crétins à la hau- » teur de 4300 mètres, et surtout dans l'Himalaya, où Victor Jaquemont » en a vu dans le village de *Dittinghur*, qui est situé à 4700 mètres.

A la fin du volume, M. Lombard indique encore une fois le même chiffre et indique même « La maison de poste d'Antomarca (Cordillières) à 4792 » mètres. » Il n'indique pas si cette maison est habitée toute l'année.

Agréez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

F.-L. Michet.

Morat, 17 avril 1868.

Monsieur le rédacteur,

Je suis entièrement de votre avis sur l'emploi de l'imparfait du subjonctif; mais je ne puis m'empêcher de faire observer que M. Lomon

prouve simplement, dans les vers cités, qu'on peut, par l'abus, ridiculiser toutes les formes des verbes. Pourquoi cette accumulation de *passés définis*, si ce n'est peut-être pour montrer que l'auteur sait que ce temps sert à former l'imparfait du subjonctif? A notre avis il aurait dû aussi prouver qu'il connaît les autres règles de la grammaire; par exemple, qu'on ne peut employer l'*imparfait du subjonctif* après la conjonction *si*; qu'on n'écrit pas humani*ss*assiez, et qu'enfin, dans les verbes réguliers en *ir*, le *présent* et l'*imparfait* du subjonctif sont identiques, excepté à la troisième personne du singulier ; que par conséquent réfléchissi*ssiez* ne fut jamais français.

J. Haldy.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

L'*Educateur* n'a pas été uniquement créé en vue de donner à la Suisse romande un organe pédagogique central ; il a aussi pour but de faire connaître la vie de la Société. Chaque conférence devrait donc se faire un devoir de transmettre de temps en temps à la rédaction une esquisse rapide de ses séances et de ses travaux.

Les Mémoires envoyés à la rédaction ne sont pas assez nombreux non plus, eu égard au grand nombre d'instituteurs qui font partie de la Société romande et qui sont par conséquent abonnés à notre revue. Ce ne sont pas les *abonnés* qui manquent à l'*Educateur*, ce sont les *correspondants des conférences*. Cependant, dans plusieurs de ces conférences, des critiques se font parfois entendre : on trouve tel article trop spéculatif; on voudrait une tendance plus pratique ou plus d'ardeur à soutenir les intérêts de la classe enseignante. Mais pourquoi ne pas écrire ces choses et les envoyer *sous forme de lettres*, par exemple? L'*Educateur* en ferait son profit. La critique est bonne, très-bonne, féconde même, mais c'est à condition d'être éclairée par des exemples, appuyée par des leçons ou au moins des directions utiles et positives. Ces mots vagues : tendance plus pratique, etc., ne disent pas assez à l'esprit. Au reste, puisque nous parlons de tendance pratique, nous avons déjà annoncé que notre revue aura sous peu une *partie pratique*. Aujourd'hui nous pouvons ajouter qu'elle commencera *dès le prochain numéro*.

Si les conférences ou les instituteurs en particulier avaient quelque chose à communiquer à ce sujet à la rédaction, elle recevra leurs communications avec reconnaissance.

Le gérant du *Progrès* de Bruxelles, M. Campion, a adressé à notre gérant les lignes suivantes, que nous insérons avec bonheur et regret tout à la

fois. Avec bonheur, en raison des sentiments de confraternité qu'elles renferment; avec regret, en apprenant que les instituteurs de la Belgique qui sont attachés aux établissements de l'Etat ne pourront pas prendre part à notre fête. Nous faisons des vœux, cependant, pour que la Belgique, qui a été si bien représentée à la réunion de Fribourg par M. Wynen-Bierque, ne se trouve pas sans représentant à la réunion de Lausanne :

« Monsieur et cher collègue,

» J'ai l'honneur de vous adresser quatre exemplaires de notre journal le *Progrès*, avec prière d'en tenir un et d'adresser les autres (si cela peut entrer dans vos convenances) aux estimables auteurs des paroles et de la musique des nobles chœurs qui vont électriser tous ceux qui auront le bonheur de les entendre, bonheur dont les Belges seront privés, puisque votre congrès pédagogique se réunit les 6 et 7 août, et que nous ne sommes guère libres avant la fin du mois.

» Mais l'absence ne pourra point nous empêcher de prendre part à votre belle réunion; nos cœurs seront au milieu de vous, et nos vœux appelleront sur vos personnes et sur vos travaux les bénédictions du Ciel et les acclamations de la terre.

» Enfin, au dernier moment, s'il est tout à fait impossible que quelqu'un au moins d'entre nous se rende à Lausanne, nous nous permettrons de vous adresser par lettre notre

SALUT AUX ÉDUCATEURS DE LA SUISSE !

» Veuillez recevoir, en attendant, Monsieur et cher collègue, l'hommage de mon fraternel dévouement.

» J.-J. CAMPION, gérant.

» Bruxelles, le 18 avril 1868. »

Nous recevons au dernier moment un exemplaire du PLAN D'ÉTUDES POUR LES ECOLES PRIMAIRES DU CANTON DE VAUD, daté du 29 février 1868. Ce programme, rédigé par des hommes de la partie, mérite une attention particulière et un examen attentif. Nous tenons à le comparer aussi avec le programme ou plan d'études élaboré précédemment et contre lequel se sont élevées des objections diverses qui l'ont fait écarter sur la proposition des conférences scolaires.

LE THÉATRE DANS LES ÉCOLES

Il est d'usage dans plusieurs écoles des deux sexes de faire jouer de petites pièces aux élèves. Ces derniers temps on a soulevé la question de

savoir si cet usage était favorable ou non à l'éducation et au progrès des élèves.

Les amis du théâtre de la jeunesse alléguent en faveur du théâtre les raisons suivantes, auxquelles nous donnons la forme aphoristique, soit dans l'intérêt de la brièveté, soit pour les rendre plus saillantes :

1° Les représentations dramatiques développent l'intelligence, la mémoire, l'imagination de l'enfant ;

2° Elles donnent aux enfants de l'aplomb et les préparent à parler en public ;

3° C'est une manière agréable et utile de recréer les enfants, aussi bien ceux qui jouent que les spectateurs.

Les adversaires du théâtre de l'enfance répondent à ses partisans :

1° Les représentations nuisent plus aux études qu'elles ne leur sont favorables, en détournant les petits acteurs du travail pendant plusieurs semaines :

2° Le choix des acteurs excite des jalousies et occasionne des crève-cœurs aux enfants qui ne jouent pas ;

3° Le développement des facultés n'est qu'apparent. L'enfant ne comprend souvent qu'imparfaitement ce qu'il dit. On le met en serre chaude pour le guinder à la hauteur de beaux sentiments.

4° En lui donnant de l'aplomb vous lui faites perdre ce qu'il a de plus aimable, la modestie. L'enfant qui a joué avec quelque succès se croit un phénix et s'enfle d'orgueil.

L'*Educateur* avoue ne pas être partisan du théâtre de l'enfance. Mais s'il lui répugne de voir produire des enfants *en public* et exciter ainsi en eux de précoces mouvements d'orgueil, il ne croit pas devoir condamner les charades et petites représentations de famille qui se font sans apprêt et n'ont pas l'inconvénient d'exciter la vanité des uns et la jalousie des autres.

NÉCROLOGIE

Rytz, à Brugg.

La mort continue à moissonner dans le champ de la pédagogie. Le canton d'Argovie vient de perdre un instituteur de talent en M. David Rytz. Né dans le district de Buchegg, au canton de Soleure, M. Rytz avait fait ses études à l'école cantonale d'Aarau, dirigée par le célèbre Evers, puis au *Carolinum* de Zurich, d'où il passa aux universités de Göttingue et de Leipzig. Les mathématiques étaient son étude de prédilection. Il débuta dans la carrière enseignante comme instituteur à Hofwyll, sous Fellen-

berg. En 1827, il fut appelé à l'enseignement des mathématiques à l'école industrielle d'Aarau. Cette école ayant été réunie à l'école cantonale, en 1833, M. Rytz y enseigna pendant 27 ans les mathématiques dans la section industrielle. L'état chancelant de sa santé l'obligea, en 1862, de donner sa démission, qui lui fut accordée dans les termes les plus honorables et avec la pension de retraite qu'Argovie, tout démocratique qu'il est, fait aux professeurs qui ont fourni une longue carrière. M. Rytz n'était pas seulement un maître de mathématiques remarquable; c'était aussi un homme de cœur et d'un dévouement d'autant plus digne d'être apprécié, qu'il s'alliait à une complexion délicate. Aussi jouissait-il de l'affection et de l'estime de tous ses anciens élèves et laisse-t-il les meilleurs souvenirs à tous ceux qui l'ont approché et connu.

Frasca, à Breganzona.

Le Tessin vient aussi de fournir un nouveau contingent à la nécrologie scolaire, par la perte de M. l'architecte Frasca (mort à Breganzona, le 25 mars dernier). Quoique étranger, semblerait-il, par sa profession, aux intérêts éducatifs, M. Frasca, par suite de ce dévouement patriotique qui, chez nos confédérés du Tessin, s'associe presque toujours aux aspirations de l'intelligence et à l'amour des lumières, s'occupait avec prédilection de l'éducation populaire. Que de fois on le voyait se rendre à l'école, encourager de ses conseils et de ses secours les instituteurs et les élèves. Sa sollicitude n'était pas circonscrite aux écoles locales; tous les amis de l'éducation se souviennent que lorsque le cours normal donné aux instituteurs eut été suspendu, ce fut M. l'architecte Frasca qui y pourvut et fit donner à ses frais un cours de pédagogie didactique ou de méthodique, comme on dit en Italie. Les amis de l'éducation se rappelleront aussi avec quelle bienveillance il s'intéressait au sort des jeunes gens, les aidait à trouver leurs voies et des professions utiles. Carlo Frasca, dit l'*Educateur* du Tessin, n'était ni un savant, ni un lettré, mais un grand ami de la science des lettres et de l'avancement intellectuel. Fils de ses œuvres et sans fortune dans sa jeunesse, il s'était élevé par son habileté, son industrie et par son patriotisme aussi ardent que désintéressé.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Neuchatel. — Le compte-rendu de l'institution des Billodes accuse la présence de 117 personnes (15 de plus qu'en 1866) pendant l'année 1867. Au 31 décembre, cet établissement philantropique comptait 14 adultes et 91 enfants. Les dons en argents, en revanche, ont été moins élevés et les dépenses plus fortes. Le compte rendu en trouve la cause non dans le refroidissement de l'intérêt qu'inspire l'asile, mais par la multiplicité des besoins matériels de l'humanité souffrante pendant l'année qui vient de s'écouler. Si les dons en argent ont diminué, les dons en *nature* ont, au contraire, été abondants. Aux trois grandes fêtes, Nouvel-an, Cinq mai et Noël, les Billodes ont reçu une provision de miches, *weks*, *taillaules*, petits pâtés chauds, gâteaux, vins blanc et rouge, toute espèce d'objets pour orner l'arbre de Noël, sans parler de noix, œufs de Pâques, d'un tonneau de chicorée, de pelure de cacao et de pièces d'habillement. Enfin, il s'est formé au Locle une vente permanente en faveur de l'institution. Le

produit de cette vente a été de 296 fr. 30 cent. et a été consacré à l'achat d'étoffes. Il n'y a pas jusqu'au chemin de fer, l'impitoyable par excellence, qui ne se soit humanisé en faveur des Billodes. Pour la quatrième fois, M. Jules Grandjean, directeur de l'exploitation du chemin de fer industriel, a invité le personnel de l'établissement à faire une course gratuite. Elle s'est exécutée le 9 août et avait pris pour but le bel hôtel de Chaumont, près de Neuchâtel, où la joyeuse troupe s'est rendue en traversant le Val-de-Ruz.

A propos du travail, il a été pris un arrangement ensuite duquel l'élève de couture qui aura un *très-bien* de sa maîtresse recevra cinq centimes. Le total de ces *très-bien* a produit la somme de 252 fr. 50 cent. Une légère finance est prélevée sur cet argent pour les habillements des enfants, afin que chacune d'elle apprenne le prix du travail et de l'économie. On ne peut qu'approuver l'idée des cinq centimes; mais peut-être le prélèvement (nous pouvons nous tromper) n'est-il pas aussi heureux et nous semble ôter d'un côté ce qu'on donne de l'autre.

Vaud. — La commission chargée d'examiner les aspirants au brevet de régent ou de régente vient de terminer sa session du printemps, qui a duré 4 semaines (du 30 mars au 25 avril).

Le nombre des aspirants qui se sont présentés pour subir les examens complets a été de 49, savoir : 17 filles et 17 garçons élèves de l'Ecole normale, plus 5 aspirantes et 10 aspirants non élèves de cette école. En outre, 6 régents porteurs du brevet provisoire depuis l'année dernière ont subi leurs examens complémentaires. Voici le résumé des résultats de toutes ces épreuves :

		Brevets de capacité.	Brevets provisoires.	Ont échoué ou renoncé.
1° *Elèves de l'Ecole normale :*				
Filles	17	10	7	—
Garçons.	17	11	4	2
2° *Non élèves de cette école :*				
Aspirantes	5	2	3	—
Aspirants.	10	—	1	9
3° *Régents provisoires :*	6	5	—	1
Total	55	28	15	12
Répartition des nouveaux brevets :				
Régentes	22	12	10	
Régents.	21	16	5	

Il est à remarquer qu'aucune des 22 aspirantes n'a renoncé à continuer les examens ni complétement échoué, tandis que parmi les 33 aspirants, 12 ont été dans ce cas : 6 ont renoncé dès le premier ou le deuxième jour (1 élève et 5 non élèves), et 6 ont échoué (1 élève, 4 non élèves et 1 porteur du brevet provisoire). — Relativement aux 10 aspirants non élèves qui se sont présentés pour subir tous les examens et dont un seul (ancien élève) a pu obtenir le brevet provisoire, nous ne pouvons que répéter l'observation que nous faisions l'année dernière à la même occasion (n° du 15 septembre) :

« Les personnes qui ont suivi ces épreuves ont pu constater deux faits peu réjouissants : le premier, c'est que les porteurs du brevet provisoire ne travaillent pas comme ils le devraient pour se fortifier dans les branches sur lesquelles ils sont faibles; plusieurs d'entre eux font plutôt preuve

de recul que de progrès ; — le second, c'est qu'il se présente à ces examens des sujets tellement peu qualifiés pour l'importante mission d'instituteur et d'éducateur de la jeunesse, qu'on se demande comment ils osent affronter une épreuve sérieuse. Il faut vraiment qu'ils prennent l'examen pour une loterie ou les membres du jury pour des niais. »

Quant aux aspirants sortant de l'Ecole normale, on a pu remarquer que la plupart ont *beaucoup* étudié et acquis un fonds assez considérable de connaissances. Mais ont-ils *bien* étudié et ont-ils appris à transmettre ces connaissances à des enfants? C'est là une question que tout spectateur à même de juger de ces examens au point de vue pédagogique aurait sans doute résolue négativement. On voit d'abord que dans leurs études ces jeunes gens se fient beaucoup trop à leur mémoire et ne font pas suffisamment appel à leur intelligence ; aussi résulte-t-il souvent de là des réponses tout-à-fait erronées, sinon absurdes. En outre, on s'aperçoit qu'il a été fait une part un peu trop large à la partie théorique de l'enseignement, du moins pour quelques branches, au détriment de la partie pratique ; c'est ainsi qu'on a vu se produire, dans les examens de mathématiques par exemple, le fait assez surprenant d'aspirants obtenant le succès maximum (5) pour la théorie, et le minimum (0) pour la pratique. — Enfin, les examens écrits ont été en général bien inférieurs aux examens oraux ; on remarque dans ces travaux-là un manque d'habitude de s'exprimer par écrit et une faiblesse regrettable dans l'art de la composition, de même que dans celui de l'orthographie. — Il est à espérer qu'avec l'extension du cycle des études à 4 ans (pour les garçons du moins), ces ombres au tableau des résultats obtenus dans cet important établissement disparaîtront. C.-V.

Petite correspondance.

M. J.-D. R..., à C. — Prix de l'abonnement pour l'Italie, port compris, 5 fr. 75. — Les numéros parus ont été expédiés à votre ami M. M.... — Merci de votre bienveillant concours à la propagation de l'*Educateur*. *(Le Gérant.)*

AVIS AUX ABONNÉS DE L'ÉDUCATEUR

L'impression du rapport de la délégation des cantons et de la Société des instituteurs de la Suisse romande sur l'EXPOSITION SCOLAIRE DE PARIS étant maintenant terminée, sitôt le brochage fait, ce rapport, formant un joli volume de 160 pages, grand in-octavo, sera expédié aux abonnés contre remboursement d'UN FRANC, prix fixé pour les membres de la Société.

Ceux qui ne seraient pas disposés à accepter cet envoi sont priés, en évitation des frais d'expédition et de remboursement, de faire connaître leur refus AVANT LE 10 MAI au gérant de l'ÉDUCATEUR.

Le prix de vente pour les non-sociétaires est fixé à 1 fr. 50 c. Adresser FRANCO les demandes, avec le montant de ce prix, au dit gérant.

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR